

ÉTATS FINANCIERS



Stem Cell Network
Réseau de cellules souches

LE 31 MARS, 2009

Rapport des vérificateurs	2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 – 14



McLarty & Co
Professional Corporation
**Chartered Accountants/
comptables agréés**

Suite 110
495 Richmond Road
Ottawa, Ontario
Canada K2A 4B2

Tel: 613-726-1010
Fax: 613-726-9009
www.mclartyco.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil d'administration du Réseau de cellules souches

Nous avons vérifié le bilan du Réseau de cellules souches au 31 mars 2009 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Réseau. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle inclut aussi l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Réseau au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers en date du 31 mars 2007 et pour l'exercice se terminant à cette date, avant l'ajustement pour les erreurs décrit dans la Note 2, ont été vérifiés par une autre firme d'expert-comptable qui ont publié un rapport de vérification sans réserve daté du 18 mai 2007. Nous avons vérifié les ajustements aux soldes d'ouverture de 2008 et à notre avis, ces ajustements, à tous égards importants, sont appropriés et ont été comptabilisés correctement.

A handwritten signature in black ink that reads 'McLarty & Co' in a cursive script.

à Ottawa,
le 14 octobre 2009

McLarty & Co Professional Corporation
(autorisée à exercer l'expertise comptable par
l'Institut des comptables agréés de l'Ontario)

État des résultats

Exercices se terminant le 31 mars	2009	2008
Produits		
Subvention des Réseaux de centres d'excellence (note 9)	5 927 693 \$	6 236 700 \$
Autres subventions de recherche (note 9)	49 100	251 955
Autres contributions	93 750	84 500
Apports sous forme de service (note 11)	64 592	53 967
Intérêts	4 656	14 769
	6 139 791	6 641 891
Charges		
Subventions de recherche	3 884 111	4 240 103
Salaires et avantages sociaux	831 863	827 198
Conférences, séminaires et réunions	516 035	459 035
Initiatives de partenariat internationales	311 575	133 548
Commercialisation	207 383	497 429
Administration et frais de bureau	108 140	105 664
Communications	89 463	131 263
Activités reliés au CSCF (note 11)	85 765	114 202
Honoraires professionnels et d'expertise	54 304	100 822
Amortissement des immobilisations	7 274	9 310
	6 095 913	6 618 574
Excédent des produits sur les charges	43 878 \$	23 317 \$

État de l'évolution de l'actif net

Exercices se terminant le 31 mars

	Montant investi dans les immobilisations	Fonds non affectés	Total 2009	Total 2008
Solde, début de l'exercice				
Avant redressement	14 600 \$	274 931 \$	289 531 \$	266 214 \$
Ajustement d'une période antérieure (note 2)	-	(114 330)	(114 330)	(114 330)
Après redressement	14 600	160 601	175 201	151 884
Excédent des produits sur les charges	(7 274)	51 152	43 878	23 317
Acquisition d'immobilisations	13 056	(13 056)	-	-
Solde, fin de l'exercice	20 382 \$	198 697 \$	219 079 \$	175 201 \$

Bilan

31 mars	2009	2008
----------------	-------------	-------------

Actif**À court terme**

Encaisse et quasi-espèces	2 326 883 \$	710 119 \$
Encaisse affectés (note 6)	50 000	-
Contributions à recevoir	124 500	3 013 475
Autres montants à recevoir (note 10)	72 914	69 465
Charges payées d'avance	33 279	84 643

Total de l'actif à court terme	2 607 576	3 877 702
---------------------------------------	------------------	------------------

Immobilisations (note 7)	20 382	14 600
---------------------------------	---------------	---------------

	2 627 958 \$	3 892 302 \$
--	---------------------	---------------------

Passif**À court terme**

Créditeurs et charges à payer	346 532 \$	136 573 \$
Engagements de recherche à payer	240 000	-
Contributions reçues d'avance (notes 2 and 9)	1 818 516	2 872 507
Avance de l'Université d'Ottawa	-	700 000
Portion à court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 8)	3 831	3 968

Total du passif à court terme	2 408 879	3 713 048
--------------------------------------	------------------	------------------

Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 8)	-	4 053
--	----------	--------------

Passif total	2 408 879	3 717 101
---------------------	------------------	------------------

Actifs nets

Montant investi dans les immobilisations	20 382	14 600
Fonds non affectés (note 2)	198 697	160 601

Total de l'actifs nets	219 079	175 201
-------------------------------	----------------	----------------

	2 627 958 \$	3 892 302 \$
--	---------------------	---------------------

Approuvé par le Conseil d'administration

_____ membres

_____ membres

État des flux de trésorerie

Exercices se terminant le 31 mars	2009	2008
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	43 878 \$	23 317 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	7 274	9 310
	51 152	32 627
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Contributions à recevoir	2 888 975	(1 899 053)
Autres montants à recevoir	(3 449)	6 574
Avances	-	175 000
Charges payées d'avance	51 364	(23 858)
Créditeurs et charges à payer	209 959	(271 090)
Engagements de recherche à payer	240 000	(6 500)
Contributions reçues d'avance	(1 053 991)	1 334 094
	2 384 010	(652 206)
Activités de financement		
Avance à/de l'Université d'Ottawa	(700 000)	700 000
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(4 190)	(3 452)
	(704 190)	696 548
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(13 056)	(2 490)
Augmentation de la trésorerie	1 666 764	41 852
Trésorerie et quasi-trésorerie au début de l'exercice	710 119	668 267
Trésorerie et quasi-trésorerie à la fin de l'exercice	2 376 883 \$	710 119 \$
Trésorerie et quasi-trésorerie sont constitués de:		
Encaisse et quasi-espèces	2 326 883 \$	710 119 \$
Encaisse affectés	50 000	-
	2 376 883 \$	710 119 \$

Notes complémentaires aux états financiers

1. Nature des activités

Le Réseau de cellules souches (le Réseau) a été constitué en organisme à but non lucratif en 2001. La mission du Réseau est d'être le catalyseur qui favorise la concrétisation de la recherche sur les cellules souches en applications cliniques, produits commerciaux et politiques publiques.

2. Ajustement de périodes antérieures

Comme le Réseau approche la fin de son premier cycle de subvention de RCE, l'équipe dirigeante du Réseau a décidé de procéder à une révision de ses rapports financiers annuels émis au gouvernement pour les sept dernières années. Le Réseau voulait s'assurer que les rapports étaient cohérents et que les montants non-dépensés sous l'autorité du gouvernement pourraient être réconciliés avec les contributions reçues d'avance.

La révision a permise d'identifier un certain nombre d'ajustements et par conséquent, le solde d'ouverture des contributions reçues d'avance au 1er avril 2008 ont été augmenté de 114 330 \$ et le solde des fonds non affectés a été réduite du même montant. La nature des ajustements enregistrés appartient à trois catégories:

Amortissement des immobilisations : 24 330 \$

Pour les exercices 2002 à 2005, les acquisitions et l'amortissements des immobilisations ont été incorrectement pris en compte dans le calcul des contributions différées, ce qui a eu pour effet une sur-évaluation des revenus de subvention de recherche.

Conférences, séminaires et réunions : 40 000 \$

Lors des exercices 2003 et 2004, deux subventions de recherche ont été reçues pour rembourser des coûts d'atelier. Le coût total de ces ateliers a été inscrit comme dépense admissible sous l'allocation de RCE. Le revenu reconnu aurait dû être le résultat net des subventions de recherche moins les coûts d'atelier.

Salaires et avantages sociaux : 50 000 \$

Lors des exercices 2006 et 2007, un salaire inadmissible a été inscrit à titre de dépense admissible sous l'allocation de RCE.

3. Modification des conventions comptables

À compter du 1er avril 2008, le Réseau a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulée « divulgation de capital ».

Selon les exigences du chapitre 1535, le Réseau doit déclarer ses objectifs, politiques et procédures en ce qui a trait à l'administration de son capital. L'adoption de cette norme divulgue des renseignements supplémentaires par voie de note et n'a pas d'impact important sur les états financiers du Réseau.

Notes complémentaires aux états financiers

4. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

(a) Constatation des produits

Le Réseau a adopté la méthode du report des contributions, y inclus les subventions gouvernementales. Il reçoit des fonds du gouvernement du Canada ainsi que des partenaires du secteur privé et public.

Les subventions et autres contributions assorties d'affectations d'origine externe, en ce qui à trait aux activités auxquelles ces fonds peuvent être attribués, sont reportées jusqu'au moment du déboursement réel. Par conséquent, les subventions assorties d'affectations externe non déboursées seront constatées à titre de revenus au moment où les dépenses seront effectuées. Les subventions approuvées, mais non reçues avant la fin de l'exercice, sont enregistrées comme étant des sommes à recevoir.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenu au moment où elles ont été reçues ou comme étant des sommes à recouvrer s'il est possible d'établir une projection raisonnable du montant à percevoir et que son recouvrement est presque certain.

(b) Apports sous forme de service

Le fonctionnement du Réseau dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers sauf si leur juste valeur peut être raisonnablement déterminée, si les services sont utilisés dans le cours normal des activités et si le fournisseur des services a explicitement déterminé la valeur des services rendus au Réseau. Afin d'attribuer une juste valeur aux apports reçus sous forme de services à son centre administratif, le Réseau dépend des bénévoles pour déterminer la valeur des apports reçus.

(c) Dépenses liées aux bourses de recherche

Les dépenses liées aux bourses de recherche sont inscrites à titre de dépense lorsqu'elles deviennent payables. Les bourses de recherche qui seront payables au cours des exercices futurs sont résumées et comptabilisées à titre d'engagements dans les notes accompagnant les états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

4. Principales conventions comptables, suite**(d) Investissements**

Le 31 janvier, 2009 le Réseau a acquis du Centre d'innovation MaRS une action spéciale d'Aggregate Therapeutics Inc. « ATI », une entreprise de biotechnologie à but lucratif en phase préclinique qui développe des candidats thérapeutiques issus des laboratoires de chercheurs canadiens oeuvrant dans le domaine des cellules souches.

L'action spéciale permet au Réseau de nommer deux tiers des administrateurs d'ATI et d'obtenir deux tiers des votes aux réunions des actionnaires. Cette action spéciale n'a aucun droit aux dividendes ou autres distributions. Selon le chapitre 4450 du manuel de l'ICCA, ATI satisfait les critères d'influence notable et par conséquent, le Réseau doit consolider les résultats d'exploitation de l'entreprise. Le Réseau comptabilise son investissement en utilisant la méthode de la valeur de consolidation.

Du 31 janvier au 31 mars 2009, la société ATI était inactive et au 31 mars 2009, ses actifs et passifs étaient négligeables. Étant donné que l'action n'occasionne aucun coût pour le Réseau, elle n'a pas été inscrite dans les livres du Réseau.

(e) Impôt sur le revenu

Le Réseau est un organisme exonéré d'impôt.

(f) Encaisse et quasi-espèces

Tout placement temporaire ayant une échéance de trois mois ou moins est classé parmi l'encaisse et les quasi-espèces. La juste valeur des quasi-espèces se rapproche des montants constatés dans les états financiers. L'encaisse et les quasi-espèces sont investis avec une seule institution bancaire.

(g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations données sont comptabilisées au bilan à leur juste valeur estimative et amorties à l'état des résultats selon les politiques d'amortissement afférentes.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire en utilisant les taux annuels suivants:

Matériel de bureau	20%
Améliorations locatives	20%
Matériel informatique	33%
Logiciels	100%

Notes complémentaires aux états financiers

4. Principales conventions comptables, suite**(h) Instruments financiers**

Les instruments financiers du Réseau comprennent l'encaisse et les quasi-espèces, les contributions à recevoir, les autres montants à recevoir, l'avance de l'Université d'Ottawa, les crédateurs et les charges à payer, les engagements de recherche à payer, les contributions reçues d'avance et les obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition. Sauf sous indication contraire, la juste valeur des instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

La direction est d'avis que le Réseau n'est pas exposé à des risques d'intérêts, de change ou de crédit significatifs issus de ces instruments financiers.

La juste valeur des comptes débiteurs et créditeurs d'organismes affiliés ne peut-être divulguée en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur en l'absence de conventions de remboursement établies.

Le Réseau a précédemment adopté les dispositions du chapitre 3861 - « les Instruments Financiers - présentation et information à fournir ». Par contre, le Réseau a décidé de ne pas adopter les chapitre 3862 – « les instruments Financiers – information à fournir » et le chapitre 3863 – « les Instruments Financiers – présentation ». Les entreprises sans but lucratif ont l'option d'adopter ou non ces nouvelles normes.

(i) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

5. Modifications futures des principales conventions comptables

Au cours des prochaines années, le Réseau adoptera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des Comptables agréés (les Comptables agréés du Canada) incluant les suivantes:

Chapitre 4470, Présentation des dépenses affectées par les organismes sans but lucratif

Pour les exercices commencent le ou après le 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle section établit les normes de présentation pour les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs dépenses par fonction et font l'allocation de leurs dépenses d'une fonction à l'autre. Le Réseau évalue présentement les effets des nouvelles normes sur ses états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

6. Encaisse affectée

L'encaisse affecté est investi dans des dépôts à terme non remboursables qui sont pris en garantie par la banque, pour le compte de Visa du Réseau.

7. Immobilisations

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel de bureau	31 177 \$	17 978 \$	13 199 \$
Matériel informatique	45 991	38 808	7 183
Logiciels	7 468	7 468	-
	84 636 \$	64 254 \$	20 382 \$
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel de bureau	22 495 \$	14 065 \$	8 430 \$
Améliorations locatives	80 116	79 000	1 116
Matériel informatique	42 676	37 622	5 054
Logiciels	7 468	7 468	-
	152 755 \$	138 155 \$	14 600 \$

Le matériel de bureau comprend des biens en location-acquisition au coût de 21 435 \$ (2008 – 21 435 \$). Leur amortissement cumulé se chiffre à 17 505 \$ (2008 – 13 208 \$) et les dépenses d'amortissement de l'exercice clos le 31 mars 2009 se chiffrent à 4 287 \$ (2008 – 4 287 \$).

Pendant l'année, le Réseau a été relocalisé par son établissement hôte, l'Université d'Ottawa. Par conséquence, le matériel de bureau et les améliorations locatives apportées à l'ancien emplacement, qui avaient été amorties complètement, ont été radiées.

Notes complémentaires aux états financiers

8. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2009	2008
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition au taux d'intérêt annuel de 5,5%, arrivant à échéance en février 2010 et comportant des versements trimestriels de 1 077 \$.	3 831 \$	8 021 \$
Moins : tranche à court terme	3 831	3 968
Somme due après l'exercice en cours	- \$	4 053 \$

9. Contributions reçues d'avance

	2009	2008
Fonds des Réseaux de centres d'excellence (RCE)		
Solde, début de l'exercice avant redressement	2 628 879 \$	1 224 579 \$
Ajustement des périodes antérieures (note 2)	114 330	114 330
Subvention des Réseaux de centres d'excellence	5 000 000	7 641 000
Montant reçu des autres réseaux	3 000	-
Moins : montant reconnu à titre de revenu issu de la subvention des RCE	(5 927 693)	(6 236 700)
	1 818 516 \$	2 743 209 \$
Autres fonds		
Solde, début de l'exercice	129 298 \$	199 504 \$
Autres subventions reçues et recevables	-	181 749
Moins : montant constaté durant l'exercice	(49 100)	(251 955)
Montants remboursables au terme de la subvention qui sont inclus dans le compte créditeur	(86 449)	-
Somme recouvrable du vérificateur, suite à l'annulation de la subvention et qui est inclus dans le poste "autres montants à recevoir"	6 251	-
	- \$	129 298 \$
Solde, fin de l'exercice	1 818 516 \$	2 872 507 \$

Parmi les autres fonds reçus et recevables de 0 \$ (2008 – 181 749 \$), figurent 0 \$ de la Fondation lutte contre la cécité (2008 – 49 199 \$); 0 \$ de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (2008 - 110 550 \$); 0 \$ de la Dystrophie musculaire Canada (2008 – 22 000 \$).

Les fonds de NCE sont administrés conformément aux dispositions de l'accord de subvention entre les conseils subventionnaires, l'Université d'Ottawa et le Réseau de cellules souches. Les lignes directrices régissant les subventions sont décrites en détail au site internet des RCE: www.nce.gc.ca.

Notes complémentaires aux états financiers

10. Chiffres comparatifs

Les états financiers de l'exercice 2008 ont été reclassifiés pour se conformer au modèle de présentation adopté en 2008. Ces modifications n'affectent pas les résultats des années antérieures, à l'exception de ce qui est décrit sous la note 2.

11. Opérations entre apparentés

Le Réseau est associé à l'Université d'Ottawa en vertu du fait que l'Université est l'établissement hôte, conformément aux exigences du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'une entente conclue avec l'Université d'Ottawa, cette dernière fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif ainsi que des locaux. La valeur de cette contribution de services en nature pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2009 est de 64 592 \$ [2008 – 53 967 \$]. Au 31 juillet 2008, l'Université et l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (IRHO) ont conclu une entente selon laquelle IRHO fournit des locaux et du soutien informatique au Réseau.

Sous la rubrique "autres montants à recevoir" figure la somme de 55 000 \$ (2008 - 55 000 \$) de l'Université d'Ottawa.

Le Réseau est associé à Aggregate Therapeutics Inc., tel que décrit à la note 3(d).

Au cours de l'exercice, conformément à son mandat d'élaborer et dynamiser des nouveaux modèles de partenariat et d'engager la communauté philanthropique à l'égard de la recherche sur les cellules souches, le Réseau a appuyé la mise sur pied de la Fondation canadienne des cellules souches (FCCS), une société sans but lucratif qui s'est dotée des objectifs suivants :

(a) Effectuer ou commander de la recherche sur les cellules souches, la médecine régénérative et les technologies connexes et sur l'élaboration d'applications cliniques ayant pour objet la prévention, le diagnostic et le traitement de maladies; communiquer les résultats de ces travaux de recherche aux individus, groupes, organismes, chercheurs, industriels et gouvernements intéressés, de même qu'au grand public.

(b) Élaborer des programmes éducatifs pour sensibiliser le public aux récentes découvertes et aux avantages de la recherche dans le domaine des cellules souches.

Le lien entre le Réseau et la Fondation canadienne des cellules souches (FCCS) tient du fait que le Réseau a affecté un de ses cadres dirigeants à la mise sur pied de la Fondation, et ce sans frais pour cette dernière. En date du 31 mars 2009, un membre du conseil d'administration du Réseau et un cadre dirigeant du Réseau agissaient temporairement à titre de premiers administrateurs de la Fondation, jusqu'à la mise en place du conseil d'administration de la Fondation conformément aux dispositions de ses règlements administratifs.

Dans le cadre de l'exercice prenant fin le 31 mars 2009, le Réseau avait déboursé 13 813 \$ (2008 - nil \$) de ses affectations déterminées aux activités de régie et d'exploitation de la FCCS qui relèvent du mandat du Réseau. De plus, le Réseau a encourus pour 71 952 \$ (2008 - 114 202 \$) de ses fonds affectés aux coûts directement reliés aux activités de la fondation, qui tombe dans le cadre de son mandat. Ces dépenses sont inscrites à titre de dépenses liés à la Fondation canadienne des cellules souches dans l'état des résultats d'exploitation. De plus, le Réseau a fourni des services de gestion, des services administratifs et d'autres services en nature dont la

Notes complémentaires aux états financiers

11. Opérations entre apparentés, suite

valeur totale est estimée à 148 500 \$ (2008 - nil \$) à la Fondation, et ce sans frais pour cette dernière. Cette somme est incluse sous les rubriques salaires et avantage, frais généraux, administration et communications de l'état des résultats d'exploitation et a été défrayé à partir des affectations déterminées.

12. Engagements contractuels

Au 31 mars 2009, le Réseau s'est engagé à attribuer les subventions de recherche et des programmes de formation futures qui suivent. Les engagements futurs du Réseau, qui seront financés à partir des contributions reçues d'avance, sont les suivants:

	2010	2011	2012
Subventions de recherche approuvées	4 014 264 \$	3 836 899 \$	1 857 069 \$
Programmes de formation approuvées	109 200	-	-
	4 123 464 \$	3 836 899 \$	1 857 069 \$

13. Divulgarion des actifs

Le Réseau définit ses actifs comme étant la somme de ses contributions reçues d'avance et les actifs non affectés.

	2009
Contributions reçues d'avance	1 818 516 \$
Actifs non affectés	198 697
	2 017 213 \$

Le Réseau reçoit la majorité de ses subventions des Réseaux de centres d'excellence (RCE). Les fonds des RCE sont gérés conformément à l'accord de subvention entre les conseils subventionnaires, l'Université d'Ottawa et le Réseau. La portée de la subvention est limitée. Elle doit être utilisée comme catalyseur favorisant la concrétisation de la recherche sur les cellules souches en applications cliniques, en produits commerciaux et en politiques publiques. Les lignes directrices régissant les subventions sont décrites en détail au site internet de RCE : www.nce.gc.ca. Au 31 mars, 2009 la direction affirme que le Réseau est en conformité avec les lignes directrices régissant les subventions.

Les affectations non déterminées sont principalement utilisées pour les activités de réseautage, de parrainage et de commercialisation du Réseau, et par conséquent, ne sont pas admissibles au remboursement selon les lignes directrices du programme des RCE.